

**REFONDONS
L'ÉCOLE
DE LA
RÉPUBLIQUE**

Rythmes scolaires

Apprentissages et Temps éducatifs



académie
Lille **É**

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

inspection
Lille 1 Lambersart

éducation
nationale

Rentrée scolaire 2014

SOMMAIRE

I. Les enjeux de la réforme

II. Les éléments issus de la recherche

III. Des exemples d'emplois du temps

- 1. A l'école élémentaire**
- 2. A l'école maternelle**

IV. Préconisations pour assurer la cohérence éducative entre les temps scolaire et périscolaire

- 1. La cohérence éducative**
- 2. Points de vigilance**
 - a. Fixer les transitions et les transferts de responsabilité
 - b. Favoriser les rencontres entre les enseignants et les parents
 - c. Installer des instances de pilotage

Conclusion

Annexes : Des exemples d'emploi du temps

Bibliographie

Rythmes de l'enfant et rythmes scolaires OU Rythmes et apprentissages



I. Les enjeux de la Réforme

Une réforme pour mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves

- une perspective d'amélioration des apprentissages des élèves
- mieux répartir les heures de classe sur la journée et la semaine,
- en allégeant ainsi le temps scolaire quotidien et supprimant la rupture du mercredi
- en mettant en place des activités périscolaires correctement articulées avec les activités scolaires

La question des apprentissages au sein de la classe reste à interroger

- remanier son mode de fonctionnement en termes d'organisation de la journée et de structuration des apprentissages
- en tenant compte de la capacité des élèves à se concentrer selon les moments de la journée.
- d'interroger la construction des temps d'apprentissage

Il ne s'agit pas seulement de mieux répartir les enseignements disciplinaires, il s'agit surtout de positionner les séances d'apprentissages en tenant compte des capacités cognitives des élèves.

- ❖ **Poser les premiers jalons d'une amélioration de la qualité des apprentissages par la réorganisation globale des enseignements au sein de la classe et de l'école**

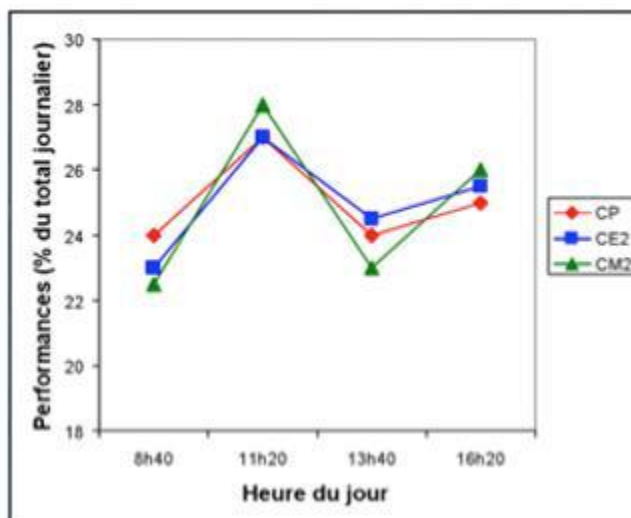
II. Les éléments issus de la recherche

Faire coïncider « rythmes de l'enfant » et « rythmes scolaires » implique une nouvelle réflexion sur l'usage du temps d'enseignement en vue d'améliorer les acquisitions et le bien-être des élèves.

- **Les « rythmes de l'enfant » essentiels à prendre en compte**
 - l'alternance veille/sommeil : phase la plus importante ; celle de la réorganisation et de la structuration du cerveau (Réf. sieste)
 - Le niveau de vigilance : le plus bas en début de matinée et en début d'après-midi, il augmente en milieu de matinée et d'après-midi suivant l'âge et la charge de travail.

Fluctuations journalières de l'attention d'élèves de CP (6-7 ans), de CE2 (8-9 ans), de CM2 (10-

11ans)



- des variations interindividuelles importantes sur lesquelles jouent également des facteurs tels que l'âge, la motivation, la nature de la tâche, le stade d'apprentissage, la maîtrise de la tâche.
- **Les facteurs qui augmentent le temps d'engagement de l'enfant**
 - La capacité plus ou moins longue à mobiliser son attention en classe
 - Influence positive des facteurs pédagogiques :
 - ✓ le guidage de l'enseignant,
 - ✓ la clarté cognitive,
 - ✓ les activités en grand groupe,
 - ✓ la décomposition en petites unités,
 - ✓ l'organisation des interactions,
 - ✓ les retours correctifs et réflexifs.

- L'élève s'empare du temps scolaire en lui donnant du sens.
- Les signes de décrochage

La bonne durée pour une séance c'est de finir avant que la classe ne décroche.

- ✓ excitation ou passivité du groupe classe (identifiées souvent comme un manque de motivation),
- ✓ inattention, manque de concentration,
- ✓ difficultés à mémoriser...
- ✓ comportements agressifs envers l'enseignant, entre les élèves...

- **Les conséquences pédagogiques dans l'organisation des apprentissages**

- Tenir compte des fluctuations de concentration hebdomadaires et journalières.
 - ✓ La journée du lundi est un jour où les performances des élèves sont moindres du fait de devoir se réadapter à la vie scolaire : instaurer un « sas » entre la maison et l'école.
 - ✓ Envisager l'accueil des élèves directement dans les classes permettant de passer tranquillement du statut d'enfant au statut d'élève (10mn avant enseignement).
 - ✓ La 5ème matinée introduite par la réforme = 3h supplémentaires où les performances des élèves, dans les domaines verbaux, de structuration spatiale et opératoire, sont les plus élevées : emplois du temps pensés de manière à ce que d'autres disciplines que celles dites fondamentales bénéficient de ces heures de meilleure vigilance
 - ✓ **Profil hebdomadaire - sources : recherches de Montagner, Testu**
- Lundi:
 - Déphasage des rythmes biologiques
 - **Mauvais scores** aux épreuves proposées
- Mardi et Jeudi :
 - comportement équilibré
 - **Bons résultats**
- Mercredi :
 - **Jour bénéfique** ; les enfants présentent une régularité dans les rythmes biologiques et dans les comportements de communication
- Vendredi :
 - très variable, **plutôt favorable pour les plus grands** (bons scores) mais défavorables aux plus petits
- Samedi :
 - **Résultats moins bons**
 - MAIS
 - Rupture provoque la désynchronisation du lundi
...mais la rupture existe toujours : 1J1/2 ou 2J

SEMAINE ET NIVEAU D'ATTENTION

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
APRES-MIDI					

Niveau d'attention favorable aux nouveaux apprentissages

Niveau d'attention favorable aux activités de réinvestissement

- découper la journée en tenant compte de l'alternance entre :
 - temps de travail et temps de repos,
 - mouvement et immobilité,
 - séance courte et séance longue,
 - les types d'activités proposées et les activités mentales mobilisées : (découvrir/explore, conceptualiser, mémoriser...),
 - les modes de sollicitation (recherche, découverte, structuration, entraînement...),
 - les différentes modalités de travail (oral, écrit, individuel, collectif...).

III. Des exemples d'emploi du temps

1. À l'école élémentaire

- prendre en compte le rythme des élèves pour construire la journée d'école :

En élémentaire, ce n'est pas seulement la distribution des activités qui importe. **Le type d'apprentissage mis en œuvre est aussi à prendre en compte : exercices d'automatisation, de renforcement, de répétition ou acquisitions de notions nouvelles.**

- ✓ première partie de la journée utilement consacrée au renforcement,
- ✓ partie centrale constituant alors le moment des apprentissages nouveaux, quelle que soit la matière enseignée.

Le temps de midi inclut des temps d'activités libres et calmes.

- ✓ début d'après-midi un moment de réinvestissement des connaissances acquises
- ✓ deuxième partie d'après-midi réservée aux nouveaux apprentissages.

EMPLOI DU TEMPS JOURNALIER CROISANT PHASES DE VIGILANCE ET OPERATIONS COGNITIVES

Source: "Rythmes scolaires/rythmes d'apprentissage" Circonscription de Loches 2013

	Phases de vigilance et d'attention	Opérations cognitives	Activités
8h30 / 9h-9h30	Faible vigilance	Structuration: représentation, verbalisation Mémorisation à court terme Systématisation/entraînement	Schématiser, présenter un travail, préparation des cahiers, méthodologie, apprendre et/ou réciter une poésie Exercices d'application Calcul mental Lecture orale
9h-9h30 / 11h-11h30	Moyenne et Forte vigilance	Découverte: exploration Structuration: conceptualisation Création/renforcement: production semi ou non dirigée, mobilisation (rechercher des informations) Evaluation: réinvestissement, transfert	Concevoir le texte d'une leçon, résoudre un problème dans toutes les disciplines Rédiger un texte, situation-problème déjà rencontrée Résolution de problème mettant en jeu de nouvelles stratégies, lecture compréhension... Education Physique en maternelle
13h30/14h00 - 14h30	Faible vigilance	Structuration: représentation, verbalisation Systématisation/entraînement	Présenter un travail, copier une leçon Exercices d'application
14h00/14h30 - 15h30/16h00	Moyenne et forte vigilance	Mémorisation à long terme Création/renforcement: production semi ou non dirigée, mobilisation (rechercher des informations)	Rédiger un texte, situation-problème déjà rencontrée Résolution de problème mettant en jeu de nouvelles stratégies, lecture compréhension...

Période propice aux apprentissages (nouvelles notions le matin, approfondissement l'après-midi)

➤ La récréation en élémentaire :

Une réflexion de l'équipe pédagogique sur la question des récréations est nécessaire pour tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation. Quelle que soit l'organisation arrêtée :

- l'horaire moyen consacré aux récréations est de **15 minutes maximum par demi-journée** à l'école élémentaire, cet horaire devant s'imputer **de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines disciplinaires** (BO HS n°1 du 14/02/2002) ;
- **la durée annuelle et hebdomadaire des enseignements doit être respectée** (BO HS n°3 juin 2008) ;
- les récréations **ne s'imposent pas pour des demi-journées allégées** qui seraient interrompues inutilement
- le moment de la récréation **ne peut se situer en fin de demi-journée scolaire** ;
- on veillera enfin à **ne pas prendre sur le temps scolaire le temps de transition entre la classe et les activités périscolaires.**

Si la récréation s'organise généralement dans la cour, une réflexion d'équipe peut s'orienter vers **un temps récréatif** en classe permettant aux élèves de faire une pause en leur proposant des activités calmes et libres. Cela se justifie d'autant plus lorsque la demi-journée est courte et permet une entrée plus rapide dans les apprentissages.

➤ Les APC

Rappel :

« L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est **arrêtée par l'Inspecteur** de l'Education Nationale de la circonscription, **sur proposition du conseil des maîtres**. Les dispositions retenues à ce titre sont inscrites dans le projet d'école. Le maître de chaque classe dresse, après avoir recueilli l'accord des parents ou du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires. »

Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires Circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013

Le directeur doit garder à l'esprit qu'il convient d'organiser ces activités **en tenant compte de la journée globale de l'enfant, en respectant une pause méridienne d'une durée minimale de 1h30** pour tous les enfants et **en préservant des plages libres communes pour les réunions en équipe.**

Les activités pédagogiques complémentaires offrent un large champ d'action pédagogique. Ainsi, **leur programmation est fonction des objectifs que se fixe l'équipe enseignante dans l'accompagnement des acquisitions construites sur le temps d'enseignement en classe entière.**

Elles sont **intégrées aux stratégies fixées dans le projet d'école** pour améliorer les performances des élèves **selon les axes prioritaires définis.**

- ✓ prévenir les difficultés ou préparer de nouveaux apprentissages,
- ✓ compléter, stabiliser ou enrichir les acquis initiés en classe,
- ✓ aider à maîtriser des connaissances encore fragiles

par le recours à des situations nouvelles.

Elles peuvent être regroupées selon des modules périodiques plus denses à certains moments de l'année. Elles s'adressent à des **groupes restreints**, qui ne seront **jamais inférieurs à 6 élèves**.

Elles doivent faire l'objet d'une planification annuelle établie en conseil des maîtres de cycle.

2. À l'école maternelle

➤ De quoi tenir compte pour construire l'emploi du temps ?

- la journée doit faire alterner des temps d'activités soutenues et des temps moins contraignants pour l'enfant.
 - pendant ces temps plus tranquilles avoir la possibilité de se mettre en activité libre voire de s'isoler.
 - ne pas prévoir des temps d'activités trop exigeantes sur le plan de l'attention et de la mobilisation intellectuelle au cours de la première heure de classe le matin et l'après-midi.
- **Interroger l'emploi du temps et le temps d'accueil**, d'une section à l'autre ainsi qu'en cours d'année scolaire.
- ✓ Réceptivité maximale des élèves entre 9h et 11h
 - ✓ les activités proposées durant l'accueil doivent conduire l'élève à entrer progressivement dans les apprentissages de la journée.
 - ✓ privilégier l'accueil des enfants accompagnés de leur(s) parent(s) pour créer et maintenir un lien de confiance réciproque entre l'école et la famille.

- L'organisation du temps d'accueil

Le temps d'accueil facilite le passage du cadre familial au cadre scolaire et favorise l'intégration au groupe par un accueil personnalisé.

- ✓ un moment privilégié pour des activités métacognitives notamment dans le domaine du langage.
- ✓ limité à trente minutes
- ✓ organisation souple qui vise à favoriser l'autonomie des élèves.
- ✓ objet d'une préparation : même libre, l'activité doit avoir un objectif qui détermine le choix du matériel proposé.
- ✓ évolution des activités proposées tout au long de l'année selon une progression adaptée.
- ✓ Représentation de tous les domaines d'activités au cours d'une période donnée.
- ✓ En section de petits ou de tout-petits, le temps d'accueil peut être l'occasion de créer des « pôles d'intérêt » permettant de construire des apprentissages au cours de la matinée.

- **Repenser les modalités de regroupement des élèves ainsi que la programmation hebdomadaire des ateliers**
 - ✓ attention très courte des jeunes enfants est notamment lors des temps de regroupement collectif.
 - ✓ emploi du temps nécessaire à l'élève pour se projeter dans le temps.
 - ✓ pour que le temps de la semaine soit mémorisé, nécessité de créer des ruptures qui permettent des souvenirs et qui rendent claire la stabilité des autres jours.
 - ✓ le mercredi et le samedi pourraient être un jour « pas comme les autres » au cours duquel des dispositifs seraient inventés et expérimentés : décloisonnement, ateliers ouverts aux parents

- **Quelles activités selon le rythme de la journée**
 - **moduler la durée des activités en fonction de l'âge et des aptitudes** des enfants.
 Une séance d'apprentissage peut varier de 15 mn chez les plus petits à 30 mn chez les plus grands
 - **répartir différents types d'activité** dans la journée : **découvrir, chercher, structurer, consolider, s'entraîner.**
 - **Dans le cas de matinées allongées,** inscrire dans l'emploi du temps des **activités physiques suffisantes** pour répondre aux besoins moteurs importants des jeunes enfants.
 - ✓ **Les exercices d'automatisation, de renforcement, de répétition** auront lieu pendant le temps de moindre vigilance du **début d'après-midi.**
 - ✓ **Vers 15 heures,** les **découvertes de notions nouvelles** ayant pour support l'apprentissage du langage, la découverte de l'écrit, la maîtrise du geste graphique, la construction du nombre, la résolution de problèmes de construction ou de bricolage, les situations d'exploration scientifique peuvent être proposées.
 - **Lorsque les après-midi sont raccourcis, il est important de veiller à organiser un temps d'activité suffisamment significatif pour les plus petits.**

- La récréation : quand et comment ?

Le temps de récréation est compris entre 15 et 30 mn par demi-journée. L'habillage et le déshabillage, les déplacements, le passage aux toilettes font partie intégrante du temps de récréation. L'enfant a besoin d'une pause dans les temps d'apprentissage : la récréation est ainsi **placée au milieu de la demi-journée, éloignée de la demi-heure précédant la sortie.**

Une récréation placée en fin de demi-journée n'est pas acceptable.

Sur une matinée de 3h30, deux temps de récréation d'une durée de 15 mn peuvent être envisagés si l'organisation de l'école le permet.

Une récréation après la sieste n'est pas nécessaire quelle que soit la durée du temps de classe de l'après-midi.

- La collation en question

Une matinée rallongée implique une réflexion d'équipe sur le domaine « Agir et s'exprimer avec son corps » et une éventuelle collation

- ✓ à la demande, **pendant l'accueil** (lieu privilégié de langage)
- ✓ pas à 9H30, c'est trop tard pour ceux n'ayant pas pris de petit déjeuner
- ✓ la participation des parents ne peut être obligatoire : apport privilégié de produits emballés, de fruits, pas de production ménagère (attention aux allergies)
- ✓ anniversaires regroupés par période ou par mois de préférence

- Le passage aux toilettes

Dans le document d'application des programmes « Réussir l'accueil des tout-petits » le **passage collectif aux toilettes est considéré comme « un archaïsme qu'on souhaiterait voir disparaître »**. Des sanitaires contigus aux salles de classe favorisent l'autonomie des enfants dans ce domaine.

- ✓ **réfléchir à l'évolution des modalités de ce passage aux toilettes** en tenant compte de la configuration des locaux, de la disponibilité des ATSEM, de l'âge des enfants, des impératifs de sécurité.
- ✓ Compte tenu de la situation de la plupart des écoles et d'expériences réalisées, **le passage en deux groupes avec l'aide de l'ATSEM** est une solution intéressante. L'enseignant est alors disponible pour un travail avec une demi-classe.

- Quel temps de sieste ?

Chez les 2-4 ans, la durée de la sieste varie de 45 à 120 minutes environ.

L'idéal est pour les enfants de se réveiller spontanément, grâce à des bruits ambiants non agressifs qui leur permettent de sortir du sommeil redevenu léger.

Quelques enfants de cet âge n'ont déjà plus besoin de dormir : ils sont rares, mais cette différence doit être respectée.

Chez les 4-6 ans, certains, peu nombreux, ont conservé le besoin physiologique de la sieste. Un repos peut leur être proposé.

La sieste :

- ✓ **le plus rapidement après le déjeuner.**
- ✓ la durée ne doit **pas être inutilement allongée ; un cycle de sommeil (1h30) suffit.** Au delà de deux heures, l'enfant entame un nouveau cycle de sommeil, le réveil risque d'être difficile.

On ne saurait contraindre un enfant à rester dans un lieu de repos s'il ne dort pas. Si un enfant ne dort pas au bout de vingt minutes, il doit pouvoir se lever et rejoindre un pôle d'activités où il aura la possibilité de se mettre tranquillement en activité.

- ✓ Durant l'année scolaire, nécessité d'envisager une diminution progressive de la durée de sieste.

- La remise des enfants aux familles

- ✓ **Le temps d'habillage** en fin de demi-journée est à moduler en fonction des enfants et **ne saurait amputer de plus de dix minutes le temps des apprentissages** scolaires.
- ✓ Il est souhaitable **d'inviter des parents à apporter leur concours** selon une pratique répandue dans nombre d'écoles.
- ✓ L'heure officielle de fin des cours fixe l'heure d'ouverture des portes et de sortie des élèves. **Les parents et élèves ne quittent pas l'école dix minutes avant cet horaire.**

- Les APC

Ces activités peuvent s'adresser à l'ensemble des élèves en fonction des besoins identifiés dans les projets de l'école.

- ceux pour lesquels la différenciation en classe ne suffit pas :
 - ✓ les activités choisies permettant de valoriser et encourager ces élèves.
 - ✓ Les équipes pédagogiques s'interrogeront sur la pertinence d'une participation des plus jeunes élèves et sur le moment de l'année le mieux adapté pour eux.
- ✓ des créneaux d'une durée de 30 à 40 mn semblent particulièrement adaptés en maternelle. Ce temps peut être massé sur certaines périodes de l'année (3 x 30 min par semaine par exemple en respectant le temps global de l'enfant – éviter la surcharge quotidienne et hebdomadaire).
- ✓ **Placer les APC en fin de matinée suppose une pause méridienne d'une durée d'au moins deux heures.**
- ✓ Cependant, dans le cas où **la matinée durerait 3h30**, il ne serait **pas judicieux de positionner les APC à ce moment.**

IV. Préconisations pour assurer la cohérence éducative entre les temps scolaire et périscolaire

1. La cohérence éducative

- respecter le rythme des enfants tout en étant complémentaire et en cohérence avec le temps scolaire ;
- indispensable d'avoir une bonne lisibilité de ce qui est proposé durant les deux temps, scolaire et périscolaire (NAP, pause méridienne et, temps de classe).
- permettre aux élèves d'acquérir de meilleurs repères pour mieux réussir notamment par des règles communes dans les différents temps (utilisation des locaux, règles de vie, de circulation, de langage...).
- développer les compétences du vivre ensemble.
- favoriser la communication entre les enseignants et les animateurs en particulier en ce qui concerne les réussites des élèves qui ont besoin d'être valorisées.
- la programmation des activités du temps périscolaire connue des équipes enseignantes pour éviter les redondances.
- articuler dans la mesure du possible le choix de l'enfant et l'intérêt de lui faire découvrir des activités nouvelles.
- faciliter la construction du parcours artistique et culturel de l'enfant et tirer parti de la possibilité pour tous les élèves de côtoyer des œuvres.

Pour cela, le dialogue est indispensable entre l'école et les acteurs du périscolaire.

Le rôle et la place des activités pédagogiques complémentaires nécessitent une réflexion particulière puisqu'elles doivent s'organiser de manière à permettre à l'enfant de construire son parcours après l'école.

Enfin, cette approche nouvelle du temps scolaire peut offrir la possibilité d'instaurer un nouveau dialogue avec les familles sur le parcours global des enfants.

La réforme fournit une occasion de se questionner sur le fonctionnement et le contenu de des activités proposées. **La suppression des devoirs doit être réaffirmée**, l'instauration de nouveaux ateliers interrogée. La question des études surveillées doit être clairement abordée pour répondre de manière adaptée aux familles.

- ✓ La mémorisation est effectuée en classe, elle s'inscrit dans le processus d'apprentissage élaboré par l'enseignant
- ✓ Des temps spécifiques sont prévus à l'emploi du temps pour que les élèves en ayant besoin puissent parvenir aux acquisitions attendues dans le cadre de la personnalisation de leur parcours

- ✓ L'absence de travail à la maison, type « devoirs », n'exonère pas les parents de suivre les apprentissages de leur enfant : les activités quotidiennes ou hebdomadaires sont mises régulièrement à leur disposition pour une relecture et un accompagnement des acquis de leur enfant.
- ✓ L'apprentissage des leçons, réalisé en classe, pourra se poursuivre de manière plus importante au cours moyen, après la classe, afin de préparer aux exigences du collège.
 - Importance de prévoir dans l'offre périscolaire des activités accessibles à tous les enfants à besoins particuliers.
 - Nécessité de penser un parcours particulier pour permettre à ces enfants de continuer à s'épanouir.

2. Points de vigilance

a. Fixer les transitions et les transferts de responsabilité

Pour assurer la sécurité de tous les élèves de l'école :

- nécessité de nommer et d'identifier une personne employée par la mairie : le référent spécifique de ces temps de transition.
- constituer un binôme « référent périscolaire /directeur d'école » : cette personne travaille en étroite collaboration avec le directeur de l'école.
- veiller à la complémentarité enseignant/animateur des nouvelles activités périscolaires dans le respect du champ de compétences dévolu à chacun pour éviter la confusion, y compris pour l'élève.
- cibler des enjeux éducatifs communs : articuler le projet éducatif territorial et le projet d'école
- élaborer une charte conjointe traitant de :
 - la question des locaux utilisés à la fois par les enseignants et les animateurs,
 - une réflexion sur les règles de l'école :
 - ✓ quelles règles doivent rester communes lors du temps scolaire et lors du temps périscolaire ? Quelles règles peuvent être assouplies ?
 - ✓ Jusqu'où l'assouplissement ne gêne-t-il pas les repères dont ont besoin les élèves ?
 - ✓ Comment poser la redéfinition du cadre en fonction du moment de la journée dans lequel on se trouve ?...

b. Favoriser les rencontres entre les enseignants et les parents

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires impose tout particulièrement :

- **d'établir un lien de qualité avec les familles,**
- **de créer des moments d'échanges,** de compréhension et **de confiance mutuelle.**
- **de mettre en place des projets ouvrant l'école aux parents**
- **envisager un travail partenarial** « parents-Education Nationale » sur les nouveaux temps créés (durant l'intercours du temps du midi ou dans le prolongement des journées de travail scolaire des élèves), **selon les nécessités du contexte et du projet d'école, du PEL ou du PEDT** : ateliers de jeux en maternelle, actions de prévention de l'illettrisme autour du numérique, etc.

La modification de l'organisation du temps scolaire soulève chez les parents un certain nombre de questions au sujet notamment :

- de la fatigue des enfants suite à la suppression de la coupure du mercredi notamment,
- des conséquences de cette réforme sur les enseignements,
- du temps d'étude qui sera ou non proposé,
- de l'articulation des activités sportives et culturelles conduites sur le temps scolaire avec celles proposées sur le temps périscolaire,
- du transfert de compétences et de leur lisibilité (les enseignants tenus responsables en première ligne en cas de dysfonctionnement)

Des préoccupations légitimes :

- ✓ rassurer les parents en leur expliquant que la durée hebdomadaire des enseignements n'est pas modifiée mais réorganisée
- ✓ en expliquant que la manière d'enseigner est en évolution pour de meilleures réussites
- ✓ connaître le PEDT et la charte qui garantit le transfert de compétences
- ✓ faire preuve d'écoute et de diplomatie en témoignant du partenariat dans le cadre de la réforme issue de l'éducation nationale

Les rencontres avec les parents d'élèves sont **des temps particulièrement importants**. Elles nécessitent un soin particulier dans la préparation, le déroulement et l'évaluation.

c. Installer des instances de pilotage

A envisager à deux niveaux : la commune et l'école.

• Une instance de pilotage à l'échelle municipale

Regroupant des représentants de la municipalité (le Maire et /ou son représentant, des animateurs municipaux, des personnels des structures municipales), des parents d'élèves, des représentants de l'Éducation nationale (IEN, directeurs d'écoles et enseignants), des membres des associations culturelles, sportives et autres, cette instance de travail poursuit les objectifs suivants :

- assurer la cohérence entre les temps scolaire (projet d'école) et périscolaire (projet éducatif),
- déterminer un axe fort de travail pour le projet éducatif territorial et élaborer des outils facilitant sa mise en place à l'échelle des écoles,
- évaluer le projet à partir d'indicateurs déterminés dès le début de sa mise en oeuvre.

• Une instance de pilotage à l'échelle de l'établissement scolaire

Constituée de personnels municipaux (animateurs du périscolaire, personnels des structures municipales), parents d'élèves, représentants de l'établissement (directeur et enseignants), membres des associations culturelles, sportives et autres (médiation parents/école...), cette instance de travail poursuit les objectifs suivants :

- analyser les besoins locaux,
- décliner et opérationnaliser la mise en place du projet éducatif territorial,
- faire des propositions au groupe de pilotage municipal pour validation.

- Des outils de communication

- Un document de présentation des activités périscolaires communiqué aux parents pourra détailler les contenus et modalités d'organisation de l'offre périscolaire.

- Un calendrier personnalisé pour chaque enfant indiquant les activités, les lieux, les horaires, le nom de l'encadrant et les coordonnées des responsables des différents temps (activités, temps de transition,...) lui permettra de toujours pouvoir se repérer dans les différentes activités auxquelles il participe. Il permettra également aux enseignants et aux animateurs d'assurer un passage de témoin dans les meilleures conditions et renforcera la sécurité et le transfert des responsabilités.

Il est fondamental de pouvoir :

- établir une cohérence entre les différentes actions locales,
- veiller à la participation du plus grand nombre de partenaires dans les réunions de travail,

- envisager des temps de concertation entre les personnels de l'Éducation nationale et de la mairie. **S'emparer d'outils qui faciliteront la communication entre les différents acteurs :**

La mise en place d'une enquête de satisfaction peut être retenue :

- pour les parents (modalités et qualité de l'activité),
- pour l'enfant afin de lui permettre de s'exprimer sur ce qu'il a fait,
- pour les animateurs afin qu'ils puissent adopter un regard distancié sur l'activité et être force de propositions pour améliorer l'articulation avec le contenu scolaire.

EN GUISE DE CONCLUSION :

L'emploi du temps est un levier pour améliorer les apprentissages des élèves. C'est un outil qui évolue

- en fonction de la programmation des projets
- pour favoriser la communication
 - ✓ professeur/ élève,
 - ✓ professeur/institution,
 - ✓ professeur/parents

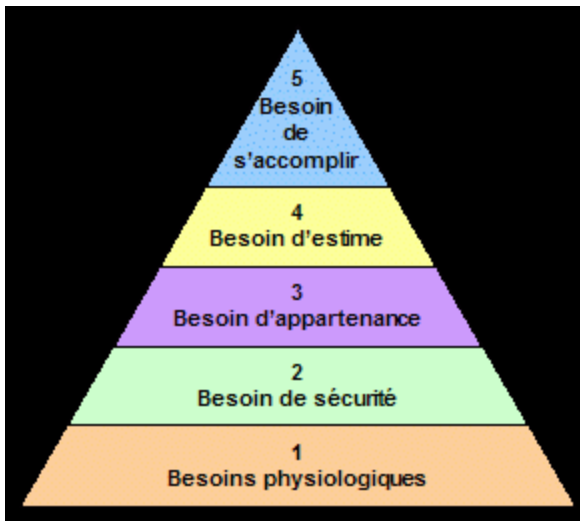
Il est un objet d'apprentissage afin que les élèves se l'approprient, en maîtrisent la lecture et le suivi.

Il résulte de la prise en compte de divers paramètres :

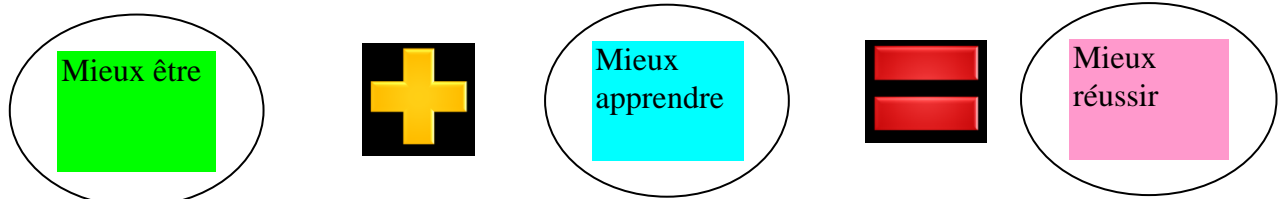
- les horaires des programmes
- le contexte de l'école (sa situation et les besoins des élèves accueillis)
- les contraintes locales (salles de sport, piscine, intervenants extérieurs, etc.)
- les choix opérés par l'équipe pédagogique : aménagement des parcours et dispositifs envisagés, échanges de service (ELVE par ex.) sur le cycle, etc.
- Les choix pédagogiques du maître
- les besoins des élèves de la classe
- le PEDT et les activités proposées dans le cadre de NAP.

Le temps d'activité intellectuelle des élèves (implication) est un élément essentiel de la réussite des apprentissages. Il s'agit pour l'enseignant de traduire les plages de l'emploi du temps en séances d'enseignement où les élèves sont actifs (temps engagés). Des études montrent que le temps d'engagement est plus élevé quand le temps de travail est le plus court.

Une harmonie est à trouver entre temps d'apprentissage et temps éducatif, pour favoriser le bien-être, l'estime de soi et la réussite de tous les élèves.



Pyramide de MASLOW



ANNEXES : Des exemples d'emploi du temps

Un emploi du temps journalier qui croise les plages horaires avec les types d'activités.

Un emploi du temps hebdomadaire qui prend en compte les rythmes hebdo :

Un exemple au Cycle 2 :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		Mercredi
8h10 - 8h20	Accueil en classe (en musique, temps d'installation, responsabilités)				8h35 - 8h45	Accueil en classe
8h20 - 8h35	EPS	Calcul mental	Calcul mental	EPS	8h45 - 9h00	Calcul mental
		Français	Français			9h00 - 9h30
9h05 - 9h20	Calcul mental	Mathématiques	Mathématiques	Calcul mental	9h30 - 9h45	ICM
9h20 - 9h50	Pratiques artistiques			Français		9h45 - 10h15
9h50 - 10h05	Récréation				10h15 - 10h30	Récréation
10h05 - 10h50	Découverte du Monde	Français	Français	Français	10h30 - 11h40	Français
10h50 - 11h20	Mathématiques	EPS	ELVE	Mathématiques	11h40 - 12h00	ELVE
11h20 - 13h35	Pause méridienne					
13h35 - 13h50	Littérature / lecture magistrale		Instruction civique et morale			
13h50 - 14h20	ELVE	Pratiques artistiques	EPS	Français		
14h20 - 14h50	Français	Français		Mathématiques		
14h50 - 15h00	Pause	NAP	Français	Pause		
15h00 - 15h30	Maths			Pratiques artistiques		
15h30 - 15h45	ICM		Pratiques artistiques	Français		
15h45 - 16h05	Français					

Activités de découverte, de structuration, de création, de réinvestissement, de transfert

Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition

Horaires matin : 8h20 (mercredi 8h45)

Un exemple au Cycle 3 :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		Samedi
8h25 - 8h35	Accueil en classe (en musique, temps d'installation, responsabilités)				8h25 - 8h35	Accueil en classe
8h35 - 8h50		Calcul mental		Calcul mental	8h35 - 8h50	EPS
	EPS	Français	Sciences et technologie	Français	8h50 - 9h35	
9h20 - 9h35	Calcul mental		Calcul mental			
9h35 - 10h05	Ateliers Mathématiques	Sciences et technologie	Français	Mathématiques	9h35 - 10h05	Histoire / Géographie
10h05 - 10h20	Récréation				10h05 - 10h20	Récréation
10h20 - 10h50	Sciences et technologie	Mathématiques	Mathématiques	Français	10h20 - 11h15	Mathématiques
10h50 - 11h05		ICM			Pratiques artistiques	
11h05 - 11h35	Français	Histoire /Géographie	Français		11h15 - 11h35	ELVE
11h35 - 13h50	Pause méridienne					
13h50 - 14h05	Littérature / lecture magistrale		ICM	EPS		
14h05 - 14h35	ELVE	Français	Pratiques artistiques			
14h35 - 15h05	Français	Mathématiques	14h50 Calcul mental	14h50		
15h05- 15h15	Pause	Pause	NAP	ICM 15h05		
15h15 - 15h30	ICM	Français		Français 15h35		
15h30 - 16h05	Français			ELVE		
	Pratiques artistiques					

Activités de découverte, de structuration, de création, de réinvestissement, de transfert
 Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition
 Horaires matin : 8h35

Un exemple en TPS/PS :

TPS/PS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h35 - 8h50	Accueil: Activités pour conduire les élèves à entrer progressivement dans les apprentissages ("sas")			
8h50 - 9h00	Regroupement et rituels: Langage Oral, lecture d'album, Découverte du Monde, Ecoute musicale			
9h00 - 9h20	Temps d'activité 1: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h20 - 9h50	Temps d'activité 2: <i>Activités libres / autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h50	Temps d'activité 3: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
10h50 - 11h05	Temps d'activité 4: <i>En semi-dirigé et/ou libres</i>	Activités de découverte, de structuration, de consolidation (graphisme, motricité fine)		
11h05 - 11h35	Agir et s'exprimer avec son corps			
11h35 - 11h50	Regroupement: Langage oral (en fonction des projets ou retour sur EPS), Découverte du Monde			
11h50 - 13h50	Pause méridienne			
13h50 - 14h35	Sieste			
14h35 - 14h55	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>libres, autonomie, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>libres, autonomie, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>libres, autonomie, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>libres, autonomie, semi-dirigé</i>)
14h55 - 15h05		Langage oral		Langage oral
15h05 - 15h30	Temps d'activité 6 : Nouvelles notions (langage oral et écrit, découverte du monde) (<i>dirigé/semi-dirigé</i>)	NAP	Temps d'activité 6 : Nouvelles notions (langage oral et écrit, découverte du monde) (<i>dirigé/semi-dirigé</i>)	NAP
15h30 - 16h00	Temps d'activité 7: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)		Temps d'activité 7: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)	
16h00 - 16h20	Temps d'activité 8: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)		Temps d'activité 8: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)	
16h20 - 16h35	Regroupement: temps métacognitif		Regroupement: temps métacognitif	

TPS/PS	MERCREDI / SAMEDI			
8h30 - 9h15	Accueil: Lien avec les familles (petit-déjeuner, café et présentation des projets ...)			
9h15 - 9h50	Temps d'activité 1: <i>Activités libres / autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h45	Temps d'activité 2: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
10h45 - 11h15	Agir et s'exprimer avec son corps			
11h15 - 11h30	Regroupement: Langage oral (en fonction des projets ou retour sur EPS), Découverte du Monde			

Un exemple en MS :

MS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h35 - 8h50	Accueil: Activités pour conduire les élèves à entrer progressivement dans les apprentissages ("sas")			
8h50 - 9h00	Regroupement et rituels: Langage Oral, lecture d'album, Découverte du Monde, Ecoute musicale			
9h00 - 9h30	Temps d'activité 1: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h30 - 9h50	Temps d'activité 2: <i>Activités libres / autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h50	Temps d'activité 3: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
10h50 - 11h20	Agir et s'exprimer avec son corps			
11h20 - 11h40	Temps d'activité 4: <i>En semi-dirigé et/ou libres</i>	Activités de découverte, de structuration, de consolidation (graphisme, motricité fine)		
11h40 - 11h50	Regroupement: Temps métacognitif			
11h50 - 13h50	Pause méridienne			
13h50 - 14h20	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (libres, autonomie) / Possibilité temps calme selon les besoins des enfants			
14h20 - 14h55	Temps d'activité 6: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 6: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 6: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 6: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)
14h55 - 15h05		Langage oral		Langage oral
15h05 - 15h25	Récréation		Récréation	
15h25 - 15h55	Temps d'activité 7: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)	NAP	Temps d'activité 7: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)	NAP
15h55 - 16h25	Temps d'activité 8: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)		Temps d'activité 8: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)	
16h25 - 16h35	Regroupement: temps métacognitif			

MS	MERCREDI / SAMEDI			
8h30 - 9h15	Accueil: Lien avec les familles (petit-déjeuner, café et présentation des projets ...)			
9h15 - 9h50	Temps d'activité 1: <i>Activités libres / autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h50	Agir et s'exprimer avec son corps			
10h50 - 11h20	Temps d'activité 2: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
11h20 - 11h30	Regroupement: Langage oral, Découverte du Monde, Chant / écoute musicale			

Un exemple en GS :

GS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h35 - 8h50	Accueil: Activités pour conduire les élèves à entrer progressivement dans les apprentissages ("sas")			
8h50 - 9h10	Regroupement et rituels: Langage Oral, lecture d'album, Découverte du Monde, Ecoute musicale			
9h10 - 9h50	Temps d'activité 1: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h50	Temps d'activité 2: <i>En Dirigé, semi-dirigé, autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
10h50 - 11h10	Temps d'activité 3: <i>En semi-dirigé et/ou libres</i>	Activités de découverte, de structuration, de consolidation (graphisme, motricité fine)		
11h10 - 11h40	Agir et s'exprimer avec son corps			
11h40 - 11h50	Regroupement: Temps métacognitif			
11h50 - 13h50	Pause méridienne			
13h50 - 14h20	Temps d'activité 4: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (libres, autonomie)			
14h20 - 14h55	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)	Temps d'activité 5: Activités d'automatisation, de renforcement, de répétition (<i>dirigé, semi-dirigé</i>)
14h55 - 15h05		Langage oral		Langage oral
15h05 - 15h25	Récréation		Récréation	
15h25 - 15h55	Temps d'activité 6: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)	NAP	Temps d'activité 6: Problèmes de construction ou de bricolage, situations d'exploration scientifique (<i>libre, semi-dirigé</i>)	NAP
15h55 - 16h25	Temps d'activité 7: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)		Temps d'activité 7: Structuration, consolidation (<i>dirigé / semi-dirigé</i>)	
16h25 - 16h35	Regroupement: temps métacognitif		Regroupement: temps métacognitif	

GS	MERCREDI / SAMEDI			
8h30 - 9h15	Accueil: Lien avec les familles (petit-déjeuner, café et présentation des projets ...)			
9h15 - 9h50	Temps d'activité 1: <i>Activités libres / autonomie</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
9h50 - 10h 20	Récréation			
10h20 - 10h50	Temps d'activité 2: <i>En Dirigé, semi-dirigé</i>	Activités de découverte, de recherche, de structuration, de consolidation, d'entraînement		
10h50 - 11h20	Agir et s'exprimer avec son corps			
11h20 - 11h30	Regroupement: Langage oral, Découverte du Monde, Chant / écoute musicale			

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 ; décrets n°2013-77 du 24 janvier 2013 et n°2014-457 du 7 mai 2014 ; circulaire n°2014-068 du 20-05-2014 Préparation de la rentrée.
- ✓ René Clarisse d'après F. Testu, 1994 : « Fluctuations journalières de l'attention des élèves de CP, CE2, CM2 »
- ✓ Article 11 du décret du 6 septembre 1990 : <http://eduscol.education.fr/cid48218/decret-n-90-788-du-6-septembre-1990.html>
- ✓ Extrait de « Rythmes scolaires/rythmes d'apprentissages » Circonscription de Loches 2013
- ✓ Circulaire de Préparation de la rentrée 2014 n° 2014-068 du 20-5-2014
- ✓ Rythmes de l'enfant – De l'horloge biologique aux rythmes scolaires – INSERM –Février 2001
- ✓ Réaménager le temps scolaire : une nécessité. Analyser et évaluer les nouvelles politiques d'aménagement des temps de vie des jeunes: une autre nécessité. François TESTU
- ✓ BATEJAT D, LAGARDE D, NAVELET Y, BINDER M . Evaluation de la capacité d'attention chez 10 000 enfants scolarisés. *Archives de Pédiatrie* 1999, 6 : 406-415.
- ✓ ERWEIN V, KELLER D, WIITERHEIM G. Activités physiques, fonctions mentales et rythmes scolaires. *Sciences and Sports* 1998, 13 : 159-167
- ✓ FRAISSE P. Éléments de chronopsychologie. *Le travail humain*, 2, 1980, p. 353-372.
- ✓ FOLKARD S., MONK TH., BRADBURY R., ROSENTHALL J. — Time of day effects in school children's immediate and delayed recall of meaningful material. *Br. J. Psychol.*, 68, 1977, p. 45-50.
- ✓ FOTINOS G., TESTU F. — *Aménager le temps scolaire*. Paris, Théorie et Pratique, Hachette Education, 1996, 287 pages.
- ✓ HELLBRÜGGE T. — Ontogenèse des rythmes circadiens chez l'enfant. *In: Cycles biologiques et psychiatriques*, Symposium Bel Air III, Masson, Paris, 1968, p. 159-183. 42-47.
- ✓ B, TESTU F. Développement des fluctuations journalières de l'attention chez des élèves de 4 à 11 ans. *Enfance* 2005, 2 : 155-170.
- ✓ JEAN-GUILLAUME D. — Du retentissement du poste scolaire sur l'équilibre rythmique et physiologique de l'enfant prépubère. *Thèse Méd.*, Besançon, 1974.
- ✓ LAUDE G. — Des aspects physiologiques de la vie préscolaire. *Thèse Méd.*, Besançon, 1974.
- ✓ MONTAGNER H. L'enfant acteur de son développement: . Paris, Stock, Laurence Pernoud, 1993.
- ✓ Royant-Parola (Ed) - C.D. Sommeil , C.A.F., Ministère Education Nationale, 2008
- ✓ TESTU F. — *Les variations journalières et hebdomadaires de l'activité intellectuelle de l'élève*. CNRS, Paris, 1982, 121.
- ✓ TESTU F. — Les rythmes scolaires, étude sur les variations de performances obtenues à des épreuves d'addition et de barrage par des élèves de CP, CE2, CM2, durant la journée et la semaine scolaire. *Rev. Fr. Pédagogie*, 47, 1979, p. 48-58.
- ✓ TESTU F., BAILLE J. — Fluctuations journalières et hebdomadaires dans la résolution de problèmes multiplicatifs par des élèves de CM2. *L'Année Psychol.*, 1983, p. 109-120.
- ✓ TESTU F. — Aménagement hebdomadaire du temps scolaire et rythmicité. *Enfance*, 4, 1986, p. 411-421.
- ✓ TESTU F. — *Étude des rythmes scolaires en Europe*. Rapport DEP. Ministère de l'Éducation nationale, Paris, 1993.